

Le produit de terroir : un levier stratégique pour le développement rural

Feten Aissaoui

Le produit de terroir : un levier stratégique pour le développement rural

1. Qu'est-ce qu'un produit de terroir ?

Les **produits de terroir** sont des produits agricoles ou alimentaires étroitement liés à un **territoire géographique précis**, à son histoire, ses traditions, et à l'interaction entre les **ressources naturelles** et les **savoirs locaux** (figure 1).

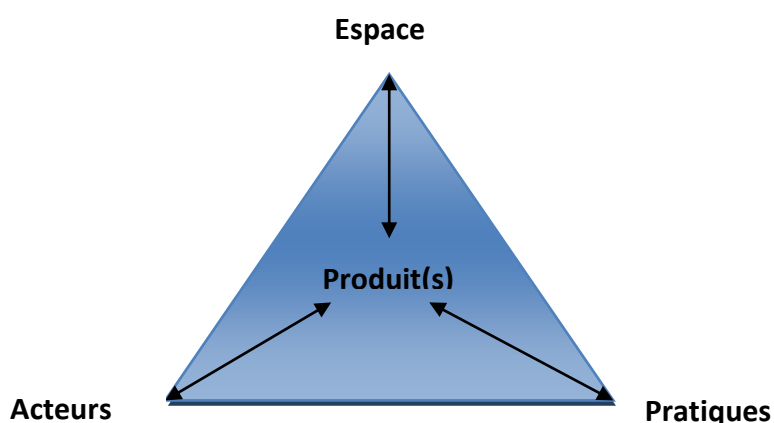


Figure 1. Le terroir privilégiant l'entrée par le produit, expression de l'activité humaine dans l'espace local et le temps long (Prévost et *al.*, 2014).

Selon Barjolle et Vandecandelaere (2012), la spécificité d'un produit de terroir est double :

- **Objectivement mesurable** (goût, texture, forme)
- **Subjective et symbolique** (valeurs culturelles, authenticité)

Cette qualité, lorsqu'elle est reconnue par le consommateur, crée de la valeur :

- **Économique** : meilleure rémunération pour les producteurs
- **Sociale** : maintien des emplois ruraux
- **Environnementale** : préservation des ressources locales
- **Culturelle** : valorisation du patrimoine

2. Signes officiels de qualité et d'origine : AOC et IP

2.1 Définition des labels

En Tunisie, la loi 99-57 du 28 juin 1999 définit :

- **Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)** : produit dont la valeur découle d'un lien fort avec le territoire, tant sur le plan naturel qu'humain.
- **Indication de Provenance (IP)** : produit reconnu pour sa réputation ou une qualité attribuée à sa région d'origine (figure 2).



Figure 2. Les signes de qualité en Tunisie.

2.2 Intérêts des signes de qualité

- Structuration de la filière
- Préservation de la valeur ajoutée dans la région
- Promotion collective et communication
- Traçabilité et confiance du consommateur
- Protection de la biodiversité

3. Le cas tunisien : un potentiel encore à valoriser

La Tunisie dispose d'un **patrimoine agricole riche**. Plusieurs produits ont reçu une reconnaissance officielle (figure 3), à savoir :

- Huile d'olive de Monastir
- Dattes Deglet Ennour de Nefzaoua
- Orange maltaise du Cap Bon
- Figue de Djebba
- Grenade de Gabès
- Agneau noir de Tibar

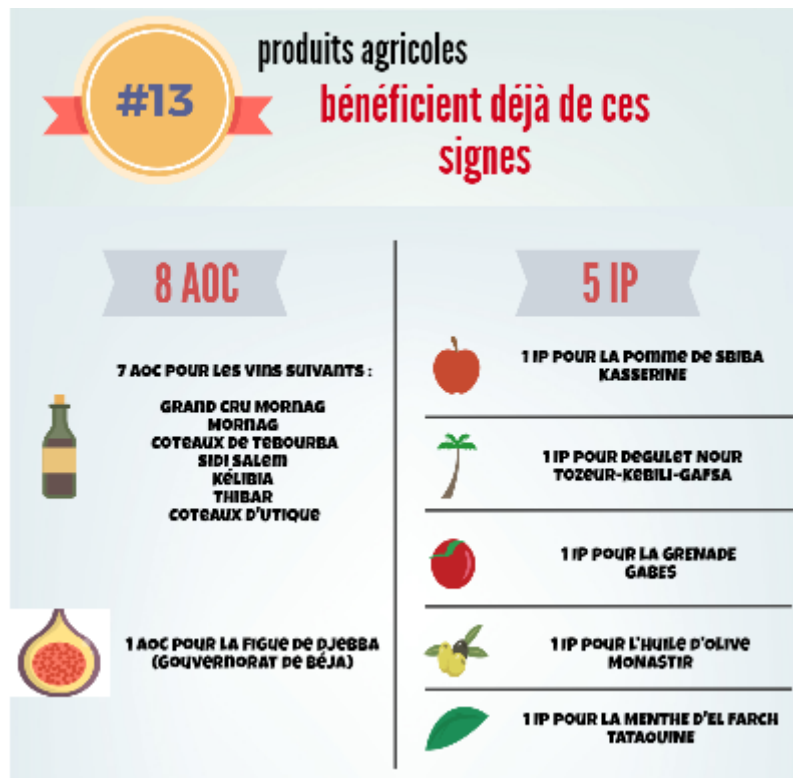


Figure 3. Produits tunisiens bénéficiant des signes de qualité (MARHP, 2024)

Ces produits ont acquis une **réputation nationale et internationale**, mais des efforts restent nécessaires pour mieux les valoriser (ex. huile d'olive : diversification des marques, élargissement du marché à l'international).

4. Processus de reconnaissance AOC/IP

4.1 Délimitation géographique

La délimitation géographique se fait par arrêté du Ministère de l'Agriculture en fonction de :

- L'aire géographique et méthode de production
- Les caractéristiques du produit.

Elle se fait à la demande du / des producteur(s) ou des organismes dont ils dépendent, après avis de la « **Commission Technique Consultative** » des AOC/IP (CTC).



Figure 4. Carte AOC/IP de la Tunisie (MARHP, 2024)

4.2 Cahier des charges & enregistrement

Le dossier doit comprendre :

- L'origine du produit
- Ses caractéristiques spécifiques
- L'aire géographique délimitée
- Les pratiques de production locales
- Quantités annuelles, etc.

4.3 Protection juridique

Une fois l'AOC/IP enregistrée, toute utilisation abusive (publicité mensongère, contrefaçon) est **strictement interdite**, sous peine de poursuites.

5. Impacts et objectifs des AOC/IP

5.1 Lutte contre la pauvreté et développement local

Les AOC/IP permettent :

- La **création d'emplois locaux**
- La **revalorisation des petits producteurs**
- La **lutte contre l'exode rural**

5.2 Accès à de nouveaux marchés

La qualité et l'ancrage territorial favorisent l'accès :

- Aux marchés **urbains** et **internationaux**
- Au **tourisme gastronomique**

5.3 Sauvegarde du patrimoine culturel

Chaque produit porte en lui un **héritage collectif** : savoir-faire, recettes, techniques ancestrales.

- L'AOC/IP devient alors un **outil de transmission intergénérationnelle** et de **résistance à la standardisation alimentaire**.

Conclusion

Les produits de terroir sont bien plus qu'un simple aliment : ce sont des **vecteurs de développement durable, d'identité locale et de résilience économique**. En les valorisant à travers des signes officiels comme l'AOC/IP, la Tunisie peut faire rayonner son patrimoine agricole tout en renforçant les dynamiques rurales.

Références

Barjolle D. et Vandecandelaere E., 2012. Identifier les produits de qualité liés à l'origine et leurs potentiels pour le développement durable- une méthodologie pour des inventaires participatifs. Rapport annuel FAO.

Ministère de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de la Pêche (MARHP), 2024.

Observatoire National de l'Agriculture.

Prévoist et al., 2014. Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14 Numéro 1.

Ce produit de connaissances peut être copié, reproduit, adapté, traduit, utilisé pour faire des dérivés ; et diffusé à des fins non lucratives et/ou éducatives uniquement. Il ne peut pas être utilisé à des fins commerciales de quelque manière, format ou forme.